

communiqué de presse

Accueil touristique : les préconisations du Ceser pour relancer la destination Paris - Ile-de-France

26 août 2016 Depuis le début de l'année, les recettes touristiques en Ile-de-France ont baissé de 1 milliard d'euros par rapport à 2015. La menace terroriste n'est pas la seule cause de la désaffection des visiteurs, notamment étrangers. A la demande de Valérie Pécresse, le Conseil économique, social et environnemental régional formule des propositions pour améliorer et professionnaliser l'accueil touristique en Ile-de-France.

Si l'Ile-de-France reste une destination majeure, que ce soit pour le tourisme d'affaires ou de loisirs, elle présente aussi des fragilités pénalisantes face aux destinations concurrentes. Dans ce contexte, le Ceser propose une stratégie régionale, déclinée à court et moyen termes.

Les mesures urgentes

- Communiquer sur la réalité de la sécurité et de la propreté
- Créer une offre tarifaire attrayante pour les transports en commun et améliorer la signalétique dans les gares et les aéroports
- Développer la formation et valoriser des bonnes pratiques
- Organiser un « hackaton » sur l'accueil touristique
- Mettre en place une cellule d'intelligence économique pour repérer les tendances émergentes et la stratégie des destinations concurrentes
- Lancer une campagne de communication à destination des touristes internationaux : « l'Ile-de-France, ce sont les étrangers qui en parlent le mieux ».

Les actions structurelles

- Accueillir autrement en diversifiant l'image de la destination
- Optimiser l'accueil sur les salons et congrès
- Faire de l'accueil touristique une question d'intérêt général
- Jouer la carte du tourisme numérique
- Améliorer l'offre de transports, de connexion internet et d'hébergement.

Agir sur la qualité de l'offre et de l'accueil est indispensable pour relancer l'activité touristique, enjeu majeur en Ile-de-France en termes d'économie, d'emploi et d'attractivité.

L'avis et le rapport du Ceser seront votés en décembre 2016 (saisine de Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional d'Ile-de-France). [Télécharger l'avis et rapport d'étape du 1/7/2016](#)

CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 40 95 14 95